

9 avril

Pour les **salaires** et pour l'**emploi**

**L'école aussi mérite
mieux que l'austérité**

**+ DE
POSTES**

**HAUSSE DES
SALAIRES**

**CONDITIONS
DE TRAVAIL
AMÉLIORÉES**

Blocage des salaires, créations de postes insuffisantes, conditions de travail dégradées: la poursuite d'une politique de rigueur budgétaire ne permet pas aux services publics, dont l'école, de remplir convenablement ses missions. Objet d'une nouvelle annonce par semaine dans les médias, l'école est même sommée de résoudre tous les problèmes d'une société marquée par la crise, le chômage et la montée des inégalités.

Pourtant, dans un tel contexte où l'angoisse de l'avenir et le repli sur soi gagnent du terrain, il est plus que jamais urgent de développer les solidarités, facteurs de cohésion sociale et de mieux vivre ensemble. Il est plus que jamais nécessaire de redonner du pouvoir d'achat aux salariés, notamment pour relancer une croissance respectueuse des exigences écologiques et l'emploi. Pour cela, d'autres choix budgétaires s'imposent. Le 9 avril prochain, dans le cadre d'une journée interprofessionnelle de grève, quatre fédérations de fonctionnaires appellent les personnels à se mettre massivement en grève et à manifester: pour l'augmentation des salaires et pour des créations d'emplois à la hauteur des besoins. L'école est bien évidemment concernée par cet appel. Car notre pays a aussi besoin d'enseignants mieux reconnus, mieux formés, mieux payés et d'une école bénéficiant de plus de moyens pour conduire tous les élèves vers le chemin de la réussite. Alors, toutes et tous en grève et en manifestations le 9 avril aux côtés de l'ensemble des salariés du public et du privé.

9 avril



**Toutes et tous en grève
et en manifestations**



9 avril

BLOCAGE DES SALAIRES : ÇA NE PEUT PLUS DURER !



UN POINT D'INDICE QUI S'EFFONDRE

Le point d'indice sert de référence au calcul du traitement des fonctionnaires. Depuis 2000, le rattrapage de l'inflation n'est pas assuré. Pire, le point d'indice est gelé depuis 2010. En 15 ans, il a perdu 13% de sa valeur et les traitements nets ont reculé de 16% (voir graphique ci-contre)

DES PRÉLÈVEMENTS QUI AUGMENTENT

Le prélèvement pour pension civile est passé progressivement de 7,85% en 2010 à 9,54% en 2015 produisant une baisse mécanique du montant des salaires (perte annuelle pour 2015: de 96 à 167 euros selon l'échelon).

UN DÉROULEMENT DE CARRIÈRE QUI SE DÉTÉRIORE

Seul susceptible d'améliorer concrètement le pouvoir d'achat, l'avancement dans les échelons pâtit lui aussi largement de l'inflation. Calculée en euros constants, la hausse de salaire générée par l'avancement laisse ap-

paraître une perte de près de 500 euros en 14 ans.

DES INÉGALITÉS

Les enseignants du primaire sont parmi les plus mal payés de l'OCDE (300 euros mensuels de différence en moyenne après 15 ans d'exercice).

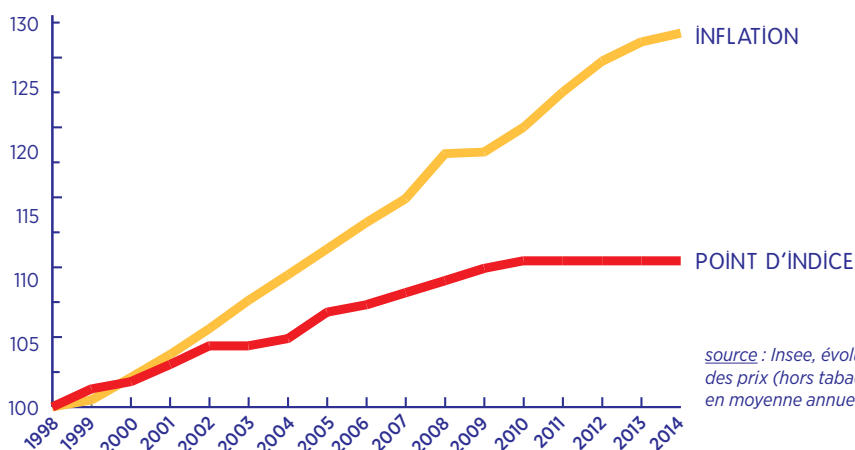
Au même niveau de recrutement et de formation, les professeurs d'école ont un niveau de salaire et un déroulement de carrière moins avantageux que leurs collègues certifiés du second degré.

POURTANT

15 milliards d'euros suffiraient pour augmenter de 50 points d'indice l'ensemble des fonctionnaires, moins du quart du montant annuel de la fraude fiscale (entre 60 et 80 milliards selon un récent rapport parlementaire).

Avec 300 millions, on pourrait porter l'ISAE à 1200 euros, l'équivalent de la part fixe de l'ISOE du second degré et étendre son versement à tous les enseignants des écoles.

**ISAE:
1200 EUROS
POUR TOUS.**



source : Insee, évolution des prix (hors tabac, en moyenne annuelle)



LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU RÉGIME SEC, C'EST AUSSI L'ÉCOLE QUI TRINQUE !

3,7 milliards de moins pour les collectivités territoriales au budget 2015. Sur les quatre prochaines années, l'État a prévu de diminuer de 11 milliards les crédits aux collectivités, soit 30% de dotations en moins selon une estimation de l'Association des maires de France (AMF). La politique d'austérité qui frappe aussi les communes a un impact direct sur le fonctionnement des écoles: locaux, mobilier, matériel, fournitures, équipement informatique, sorties scolaires, recrutement des ATSEM... Partout en France, ce sont des moyens qui sont souvent revus à la baisse dans un contexte déjà fortement inégalitaire. En 2011 le SNUipp-

FSU, dans une enquête intitulée « l'argent de l'école », avait relevé des écarts allant de 1 à 10 dans la somme allouée par élève. La réforme des rythmes ne fait qu'accentuer cette situation malgré la pérennisation du fonds de soutien aux communes. Nombre de municipalités choisissent de diminuer les crédits aux écoles pour faire face aux dépenses nouvelles du péri-scolaire: recrutement et formation d'animateurs, transports supplémentaires, restauration, frais de fonctionnement des locaux... Ce sont de nouvelles inégalités qui apparaissent et frappent les élèves des communes les moins riches.

RENTÉE 2015: TOUJOURS ET ENCORE EN QUÊTE DE MOYENS

Les opérations de carte scolaire qui préparent la rentrée 2015 se déroulent à nouveau dans un contexte tendu. Avec 2511 postes en plus dans les écoles primaires, le compte n'y est pas. Car les deux mesures actées par la ministre : l'amélioration du régime des décharges pour la direction d'école et les demi-journées d'allègement de service en REP+ vont déjà consommer 1 650 postes. Il n'en reste donc que 861 pour tout le reste : accueillir les 23 400 élèves supplémentaires attendus, faire baisser les effectifs, déployer le « *plus de maîtres que de classes* », les moins de trois ans, le remplacement ou les RASED... Élèves et enseignants sont toujours dans l'attente d'une réelle amélioration du quotidien des écoles. La priorité au primaire, au-delà des belles paroles et des vœux pieux, passe par de vrais choix politiques et budgétaires. Pour créer les 20 000 postes nécessaires à une véritable amélioration des conditions d'enseignement, il faut 500 millions d'euros... à

rapporter aux 41 milliards d'euros annuels des allègements fiscaux accordés aux entreprises sans réelle contrepartie en matière de créations d'emplois (pacte de responsabilité et crédit d'impôts compétitivité emploi).



SORTIR LE REMPLACEMENT DE LA CRISE

Chaque hiver, les périodes de pic de maladie désorganisent de très nombreuses écoles. Mais la crise du remplacement n'est pas conjoncturelle. Près de 660 000 journées d'absences non remplacées ont été comptabilisées en 2012-2013, il n'y en avait que 440 000 en 2006-2007. Il y avait également 3235 emplois de remplaçants de plus. Pour revenir au niveau de 2008, il manque 1800 postes de remplaçants. Alors que tous appellent de leurs vœux une meilleure formation des enseignants, créer des postes de remplaçants permettrait aussi de mettre en place une formation continue de qualité, sous forme de stages.

REDONNER DE L'AMBITION À L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire mise en place par la ministre était censée concentrer les moyens dans les zones qui en ont vraiment besoin. Mais en période de crise, ces zones sont malheureusement de plus en plus nombreuses. Résultat : des réseaux qui sortent injustement de l'éducation prioritaire, des écoles « isolées » que l'administration refuse de rattacher à un collège REP+.



LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS TOUCHÉS PAR LA CRISE SOCIALE

Quand les inégalités sociales se creusent, quand les familles sont touchées par le chômage, la précarité ou la dégradation des conditions de vie, les enseignants sont souvent en première ligne. Ils peuvent en effet mesurer au quotidien les effets d'une politique davantage orientée vers la réduction de la dette que vers le mieux-vivre de la population. 8 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille pauvre, si l'on situe le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian, mais ils sont deux fois plus nombreux si on choisit le seuil de 60 % du revenu médian. Les enseignants sont au contact de ces enfants, leurs élèves, et de leurs parents touchés par l'augmentation du chômage qui frappe un travailleur sur 10 mais plus de 20 % des ouvriers non qualifiés. Un quart des familles

sont aussi confrontées à des problèmes de surpeuplement dans leur logement trop petit, parce que trop cher. Le nombre de familles monoparentales progresse et, dans les milieux populaires, la séparation est souvent synonyme de difficultés financières notamment pour les femmes. À cela s'ajoutent des inégalités territoriales et des phénomènes de relégation sociale, dans des quartiers où les taux de chômage et de pauvreté peuvent être trois fois supérieurs à la moyenne nationale. Face à une austérité qui renforce ces inégalités, il faut conduire des réformes qui construisent des perspectives de progrès social dans le cadre d'une cohésion sociale garantie. C'est indispensable pour les enfants et leur famille, c'est nécessaire pour l'école.

VERBATIM

« Dans ce contexte de crise sociale et d'inquiétudes fortes dans la société, les services publics et les agents de la Fonction publique sont des éléments décisifs pour renforcer les solidarités, développer la cohésion sociale et réduire les inégalités. Ses agents en sont des acteurs essentiels. »

DÉCLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA JOURNÉE DU 9 AVRIL.

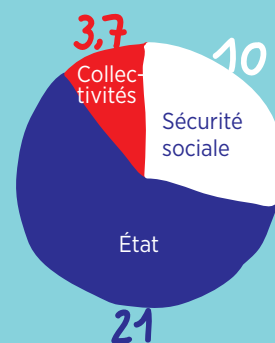
500

Ce serait en millions d'euros le coût de l'alignement de l'ensemble des réseaux REP au niveau des REP+ en terme d'indemnité et d'allègement de service et pour créer 350 réseaux supplémentaires. Ces 500 millions représentent moins d'1 % du budget de l'éducation.

DÉPENSES PUBLIQUES

Le financement du pacte de responsabilité repose essentiellement sur la baisse des dépenses publiques. Au total et en quatre ans, 41 milliards d'euros d'allègement de la fiscalité des entreprises sont prévus et, à l'horizon 2017, 50 milliards d'économies dans les dépenses publiques et sociales sont programmés.

Baisse des dépenses publiques et sociale en 2015 en milliards d'euros



9
avril

Le service public mérite mieux que l'austérité

Dans le cadre de la journée interprofessionnelle contre l'austérité, les fédérations de fonctionnaires FSU, CGT, Solidaires, FO, FA-FP, représentant la majorité des agents, appellent ensemble à la grève.

Pour nos salaires

Pour mettre fin au gel du point d'indice depuis 2010, à l'augmentation des retenues pour pension, à la dégradation constante du pouvoir d'achat.

Pour nos emplois

Le Service public joue un rôle clé dans la cohésion sociale. Plus que jamais, il faut lui donner les moyens d'assurer ses missions auprès de l'ensemble des citoyennes et des citoyens partout sur le territoire. Il faut en finir avec les suppressions de postes, les réorganisations et les plans d'économie sur les personnels.

L'école aussi mérite mieux que l'austérité

Mieux d'école, ce sont des enseignants mieux reconnus, mieux formés et mieux payés, des élèves mieux encadrés et mieux accompagnés sur le chemin des apprentissages.

Salaires des professeurs

Victimes comme tous les fonctionnaires du gel du point d'indice, les PE français sont parmi les plus mal payés d'Europe. Ils doivent être rémunérés à la hauteur de leur niveau de formation et de l'importance de leurs missions. Il faut tout de suite des avancées concrètes, à commencer par des mesures budgétaires permettant de débloquent l'argent nécessaire à l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré (1200€ bruts annuels).

Emploi, création de postes

2 511 postes supplémentaires à la prochaine rentrée pour 23 400 élèves supplémentaires attendus. Les opérations de carte scolaire vont à nouveau s'effectuer avec des moyens insuffisants. Pourtant, il faut créer des postes supplémentaires pour :

- ▶ **alléger les effectifs** des classes afin d'améliorer les conditions d'enseignement,
- ▶ **développer le plus de maîtres que de classes** dans toutes les zones défavorisées,
- ▶ **reconstituer des RASED complets** pour mieux combattre l'échec scolaire,
- ▶ **mieux décharger** les directeurs d'école,
- ▶ **accueillir** les élèves de maternelle et les moins de trois ans dans des conditions favorables,
- ▶ **assurer le remplacement des enseignants** absents sur tout le territoire,
- ▶ **créer des brigades de remplacement** pour que les enseignants partent en formation continue.

Conditions de travail

Pour travailler mieux et autrement, les enseignants ont besoin de temps pour la concertation, la formation, la relation avec les familles et les partenaires de l'école. Il faut :

- ▶ **alléger** la tâche des directeurs d'école,
- ▶ **revoir l'utilisation des 108 heures** et supprimer les APC,
- ▶ **remettre à plat la réforme des rythmes**,
- ▶ **alléger le temps de service** devant les élèves,
- ▶ **dégager des temps institutionnels** pour le travail en équipe, soulager aussi la pression de la hiérarchie.